



TRomperie sur compteur de voiture

Par **Lauriane60**, le **19/11/2015** à **07:40**

Bonjour à tous, j'espère que vous pourrez m'aider!

J'ai récemment acheter un véhicule (alfa roméo 147), et comme vous le devinez le compteur à été trafiqué.

J'ai eu un petit souci avec la voiture au niveau du compteur qui ne fonctionnait pas, j'ai donc été voir un ami qui travail chez alfa. Celui ci a l'aide d'une valise (controle numerique du vehicule,...) à donc fait un petit controle et tres bonne surprise, le compteur ne fonctionne pas, et ce dû au trafique en question qui a déréglé tous, enfin soit plus de 100 000km en plus... Enfin breff tous ca pour dire que ce vehicule a été acheter a credit car je ne pouvais pas faire autrement, qu'il ne m'arrive que des souci avec cette voiture. Qu'il y a pour comme par hasard des frais à prevoir (car la voiture ne demmarre pas tout le temps, super pour une voiture avec soit disant aucun frais à pevoir, non?!)

Vous comprendrez donc que je ne souhaite pas garder ce vehicule. Je souhaite donc demander au vendeur d'annuler la vente et dans le cas contraire que puis je faire? Combien cela me couterai si je le poursuit? Comment faire?

Aidez moi je suis perdue!!![smile17][smile17][smile17]